

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 40 (1855)

Protokoll: Seconde assemblée générale

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

*tenue le 1^{er} août, à 9 heures du matin, au Collège,
dans la salle de la bibliothèque.*

1. Le procès-verbal de la première séance est lu et adopté.

2. M. le Président annonce qu'une collation étant offerte à la Société par la commune des Brenets et un souper par la municipalité du Locle, il n'est pas possible d'entendre la lecture des procès-verbaux des sections.

3. L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président présente aux hôtes étrangers et à la Société ses remerciements et ceux des habitants de la Chaux-de-Fonds, dont il est l'organe. Les paroles de M. le Président éveillent les sympathies de l'assemblée qui trouve un interprète de ses sentiments dans M. Merian.

M. le Président invite la Société à se rendre devant l'hôtel de la Fleur-de-Lis, où des voitures attendent ceux de Messieurs les sociétaires qui désirent se rendre aux Brenets.

4. M. le Président lève la séance à 9 $\frac{1}{2}$ heures, et déclare terminés les travaux de la quarantième session de la Société helvétique des sciences naturelles.